

Commune DE VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du conseil municipal du 27/04/2013

PRESENTS :

Mme. ANTOINE / Mme. DOUHET / Mme. BONELLO

M.MALAURIE /M.BACHELLERIE / M.BABILLOT / M.VITRAC /M.PUGNET / M.STOPYRA /
M.MAURANGE

Absent non excusé :

M.FAURIE

Début de la réunion à 09H30

Secrétaire de séance M.PUGNET Laurent élu à l'unanimité des membres présents

Lecture du C.R par M. LE MAIRE

Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Déroulement de la réunion

Travaux du presbytère

Entreprises retenues pour les travaux du logement du presbytère :

VRD	-> ASSIMON pour 7 104 €HT
Menuiseries	-> GRAILLE pour 7 522,20 €HT
Plâtrerie	-> GOURSAT pour 16 375,09 €HT
Revêtements de sols	-> GOURSAT pour 8 845,54 €HT
Isolation	-> ISOINTER pour 2 504,25 €HT
Electricité	-> Elec avenir pour 4 280,00 €HT
Plomberie	-> SOUBRANE pour 3 708,00 €HT
Maîtrise d'œuvre	-> Deloménie pour 5 400,00 €HT

Le début des travaux est pour le 29/04/13

Le montant du loyer est fixé à 370 €

Vote à l'unanimité du conseil pour acceptation du montant du loyer

Périscolaire

Tulle Agglo souhaite avoir un référent en périscolaire dans chaque commune, pour notre commune le référent sera Odette DOUET

Vote à l'unanimité du conseil pour le référent

Eclairage public

Proposition de couper l'éclairage public de 24H00 à 05H00 du matin à l'aide d'une minuterie associée aux luxmètres.

Vote à l'unanimité du conseil pour la réalisation de l'adaptation sur l'éclairage public

Epareuse saison estivale 2013

TULLE AGGLO veut mutualiser les moyens en associant VITRAC SUR MONTANE à CORREZE.

Cette décision sera prise au retour de congés du maire de CORREZE

Personnel communal

Le jury s'est réuni le 04/04/13 dernier a reçu 8 candidats. M.PECHARD a été retenu, il intègrera l'effectif de la maire le 15/07/13 prochain.

M.PECHARD a été retenu pour sa polyvalence et son intérêt pour la commune.

Jusqu'à cette date nous avons pris M.CONSTANT Rudy de CHAUMEIL qui nous a été proposé par le centre de gestion en remplacement.

Création du site internet de la commune

Après recherche auprès d'hébergeurs de sites, Monsieur le Maire propose de retenir « réseau des communes » pour un montant de 245,18 €TTC/an.

La prestation concerne l'hébergement, la mise à jour et l'évolution du site.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil pour passer commande à cette société afin de créer le site internet de VITRAC SUR MONTANE.

Vote à l'unanimité du conseil pour autoriser Monsieur le MAIRE de procéder à la création

Tarifs de la salle des fêtes

La caution passe de 230 à 240 €

Le cout de la location pour

les habitants de Vitrac sur Montane est de

Salle seule 95€

Avec chauffage 126 €

Supplément cuisine 10 €

Les associations de la commune

Avec chauffage 30 €

Supplément cuisine 3 €

les habitants extérieurs de Vitrac sur Montane est de

Salle seule 200€

Avec chauffage 220 €

Supplément cuisine 20 €

Pour les réunions de moins de 05H00 à 15 €

Pour les utilisations hebdomadaires à 60 € par an

Tarifs de locations des tables et chaises de la salle des fêtes

De 1 à 10 tables + chaises 10 €

De 10 à plus + chaises 20 €

La caution sera de 150 €

Vote du conseil municipal

Contre M.BABILLOT

Abstention M.BACHELLERIE

Pour le reste du conseil

Adopté

Tarif cantine

Repas enfants : 2.05 €uros

Repas adultes : 4.10 €uros

Questions diverses

TULLE AGGLO propose le prêt d'un broyeur de manière gratuite sur demande

Changement des heures d'ouverture de la mairie – la mairie fermera le samedi matin pour ouvrir le mercredi matin à partir de la rentrée scolaire 2013-2014.

Fin de séance à 11h30